

AR Prefecture

Mise en ligne le 23/04/2025

083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET  
21830118200315

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants  
et plus VILLE DE SAINT RAPHAEL

POSTE COMPTABLE DE : 083110

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : GOLFS DE L'ESTEREL ET ACADEMIE 02810 (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF

Régulation 23/04/2025

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget

## Sommaire

	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	34

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<del>AR Prefecture</del>	<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
83-218301182-20250411-38-BF recu le 23/04/2025	<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

AR Prefecture	<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		II
83-218301182-20250411-38-BF	<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		A1
le 23/04/2025			

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 882 540,29	3 789 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 906 459,71	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 537 638,04	2 444 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 167 157,17	41 953,81
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 218 841,40
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>3 704 795,21</b>	<b>3 704 795,21</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>7 493 795,21</b>	<b>7 493 795,21</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

AR - Prefecture <b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
83-218301182-20250411-38 Requ. Le 23/04/2025 <b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	980 180,00	0,00	1 199 441,62	1 199 441,62	1 199 441,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 137 000,00	0,00	1 148 850,00	1 148 850,00	1 148 850,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 960,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 119 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 369 791,62</b>	<b>2 369 791,62</b>	<b>2 369 791,62</b>
66	Charges financières	330 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	0,00	2 748,67	2 748,67	2 748,67
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 457 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 682 540,29</b>	<b>2 682 540,29</b>	<b>2 682 540,29</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	220 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>220 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 677 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 882 540,29</b>	<b>2 882 540,29</b>	<b>2 882 540,29</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>906 459,71</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 789 000,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 370 640,00	0,00	1 846 000,00	1 846 000,00	1 846 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 370 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 849 000,00</b>	<b>1 849 000,00</b>	<b>1 849 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 307 000,00	0,00	1 940 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>2 677 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 677 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 789 000,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>200 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF

Cl. Modalités de vote

Recu le 23/04/2025

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

AR - Prefecture	<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
083-218301182-20250411-38-00	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>
requ le 23/04/2025		

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	456 788,00	38 770,00	6 000,00	6 000,00	44 770,00
21	Immobilisations corporelles	432 980,00	373 054,64	551 638,04	551 638,04	924 692,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 105 000,00	755 332,53	1 700 000,00	1 700 000,00	2 455 332,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 994 768,00</b>	<b>1 167 157,17</b>	<b>2 257 638,04</b>	<b>2 257 638,04</b>	<b>3 424 795,21</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>220 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 214 768,00</b>	<b>1 167 157,17</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>3 704 795,21</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 214 768,00</b>	<b>1 167 157,17</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>3 704 795,21</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	559 980,00	41 953,81	314 000,00	314 000,00	355 953,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 434 788,00	0,00	1 930 000,00	1 930 000,00	1 930 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 994 768,00</b>	<b>41 953,81</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 285 953,81</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>3 994 768,00</b>	<b>41 953,81</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 285 953,81</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	220 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations de transfert entre sections (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>220 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 214 768,00</b>	<b>41 953,81</b>	<b>2 444 000,00</b>	<b>2 444 000,00</b>	<b>2 485 953,81</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 218 841,40</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>200 000,00</b>
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

AR Prefecture II	<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
083-218301182-20250411-38-BP Reçu le 23/04/2025	<b>BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 199 441,62		1 199 441,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 148 850,00		1 148 850,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 500,00		21 500,00
66	Charges financières	310 000,00	0,00	310 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 748,67	0,00	2 748,67
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	200 000,00	200 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>2 682 540,29</b>	<b>200 000,00</b>	<b>2 882 540,29</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>906 459,71</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 789 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	280 000,00	0,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	44 770,00	0,00	44 770,00
21	Immobilisations corporelles (6)	924 692,68	0,00	924 692,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 455 332,53	0,00	2 455 332,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>3 704 795,21</b>	<b>0,00</b>	<b>3 704 795,21</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

AR Prefecture	<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
083-218301182-20250411-38-BP Reçu le 23/04/2025	<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 846 000,00		1 846 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00		3 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 940 000,00	0,00	1 940 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>3 789 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 789 000,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 789 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	355 953,81	0,00	355 953,81
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 930 000,00	0,00	1 930 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>2 285 953,81</b>	<b>200 000,00</b>	<b>2 485 953,81</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 218 841,40</b>
--	---------------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>
---	---------------------

AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Reçu le 23/04/2025  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

AR Prefecture

## III - VOTE DU BUDGET

III

083-218301182-20250411-78-BP

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap art (1)	Libelle (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>980 180,00</b>	<b>1 199 441,62</b>	<b>1 199 441,62</b>
60222	Produits d'entretien	0,00	2 000,00	2 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	60 000,00	60 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	145 000,00	135 500,00	135 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	171 000,00	124 391,62	124 391,62
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	41 895,00	21 000,00	21 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	113 500,00	113 500,00
611	Sous-traitance générale	450,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	80 000,00	26 000,00	26 000,00
6135	Locations mobilières	233 800,00	326 250,00	326 250,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	35 000,00	35 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	30 000,00	41 000,00	41 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	0,00	4 500,00	4 500,00
6161	Multirisques	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres	0,00	58 000,00	58 000,00
617	Etudes et recherches	29 900,00	0,00	0,00
618	Divers	54 094,00	37 000,00	37 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	34 100,00	59 000,00	59 000,00
6228	Divers	0,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	0,00	17 000,00	17 000,00
6238	Divers	2 541,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 900,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	20 000,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 500,00	45 500,00	45 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	15 000,00	300,00	300,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	15 000,00	30 000,00	30 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	10 000,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 137 000,00</b>	<b>1 148 850,00</b>	<b>1 148 850,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 000,00	4 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	0,00	5 139,00	5 139,00
6331	Versement de mobilité	8 000,00	17 421,00	17 421,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 800,00	4 355,77	4 355,77
6333	Particip. employeurs formal° pro. cont.	0,00	10 590,23	10 590,23
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 800,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	632 110,00	870 573,68	870 573,68
6413	Primes et gratifications	182 400,00	15 000,00	15 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	37 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	99 600,00	127 712,64	127 712,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	151 890,00	40 302,12	40 302,12
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 000,00	35 277,84	35 277,84
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	13 477,72	13 477,72
6478	Autres charges sociales diverses	4 000,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 960,00</b>	<b>21 500,00</b>	<b>21 500,00</b>
6518	Autres	1 960,00	16 500,00	16 500,00

Chap / AR	Prefecture libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
83-2025-01182	20250411-38-BF			
6638	le 23/04/2025 ch. diverses de gestion courante	0,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>2 119 140,00</b>	<b>2 369 791,62</b>	<b>2 369 791,62</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>330 000,00</b>	<b>310 000,00</b>	<b>310 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	330 000,00	270 000,00	270 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	30 000,00	30 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>8 500,00</b>	<b>2 748,67</b>	<b>2 748,67</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	8 500,00	2 748,67	2 748,67
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 457 640,00</b>	<b>2 682 540,29</b>	<b>2 682 540,29</b>
<b>= a + b + c + d + e + f</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>220 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>220 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre Intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>220 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>2 677 640,00</b>	<b>2 882 540,29</b>	<b>2 882 540,29</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>906 459,71</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 789 000,00</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	30 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture		III - VOTE DU BUDGET		III
083-218301182-2025041870 BP		SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES		A2
Reçu le 23/04/2025				

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 370 640,00	1 846 000,00	1 846 000,00
706	Prestations de services	1 316 640,00	1 836 000,00	1 836 000,00
7088	Autres produits activités annexes	54 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 000,00	3 000,00
7588	Autres	0,00	3 000,00	3 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		<b>1 370 640,00</b>	<b>1 849 000,00</b>	<b>1 849 000,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 307 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	40 000,00	40 000,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	1 307 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		<b>2 677 640,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>2 677 640,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		3 789 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture	<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
083-218301182-2025-0411-28-BN Reçu le 23/04/2025	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	456 788,00	6 000,00	6 000,00
2031	Frais d'études	428 530,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	28 258,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	432 980,00	551 638,04	551 638,04
2111	Terrains nus	357 000,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	85 000,00	85 000,00
2131	Bâtiments	0,00	40 000,00	40 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	150 638,04	150 638,04
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	61 500,00	61 500,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	45 000,00	45 000,00
2181	Installat° générales, agencements	5 000,00	61 000,00	61 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	14 000,00	14 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 000,00	4 000,00	4 000,00
2184	Mobilier	15 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 980,00	90 500,00	90 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 105 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
2312	Terrains	3 105 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 994 768,00</b>	<b>2 257 638,04</b>	<b>2 257 638,04</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	280 000,00	280 000,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	280 000,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>220 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>4 214 768,00</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>2 537 638,04</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>4 214 768,00</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>2 537 638,04</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>1 167 157,17</b>
+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du **AR** **Préfecture** 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

083-218301182-20250411-38-BF

Reçu le 23/04/2025

AR Prefecture		III - VOTE DU BUDGET		III
083-218301182-2025-0411-38-BP		SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2
Reçu le 23/04/2025				
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	559 980,00	314 000,00	314 000,00
1315	Subv. éqpt Groupement de collectivités	559 980,00	314 000,00	314 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 434 788,00	1 930 000,00	1 930 000,00
1641	Emprunts en euros	3 434 788,00	1 930 000,00	1 930 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 994 768,00</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 244 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>3 994 768,00</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 244 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	220 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	200 000,00	200 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	10 000,00	10 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	160 000,00	160 000,00
28131	Bâtiments	0,00	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	3 000,00	3 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	2 000,00	2 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	2 000,00	2 000,00
28158	Autres	0,00	3 000,00	3 000,00
28181	Installations générales, agencements	0,00	1 000,00	1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 000,00	4 000,00
28184	Mobilier	0,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	0,00	11 000,00	11 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>220 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>220 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 214 768,00</b>	<b>2 444 000,00</b>	<b>2 444 000,00</b>

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	41 953,81
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 218 841,40
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.  
 (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de mise en révision de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Préfecture

083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025

AR Prefecture	III - VOTE DU BUDGET	III
083-218301182-2025-0411-38-BF Reçu le 23/04/2025	DÉTAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominale (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 710 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 710 000,00									
00604526421 (GLF002)	Crédit Agricole	25/11/2024	28/11/2024	28/12/2024	1 310 000,00	F	FIXE		3,900	3,983	M	C	O	A-1
MON647791EUR (GLF001)	La Banque Postale	23/05/2024	29/05/2024	01/09/2024	3 400 000,00	F	FIXE		3,450	3,594	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
<b>Total général</b>					4 710 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 637 633,33					188 400,04	166 075,37	0,00	10 130,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 637 633,33					188 400,04	166 075,37	0,00	10 130,42
00604526421 (GLF002)	N	0,00	A-1	1 305 633,33	24,91	F	FIXE	3,900	52 400,04	49 983,04	0,00	525,55
MONE47791EUR (GLF001)	N	0,00	A-1	3 332 000,00	24,42	F	FIXE	3,490	136 000,00	116 092,33	0,00	9 604,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de liège sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 637 633,33					188 400,04	166 075,37	0,00	10 130,42

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trmnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 637 633,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

AR Prefecture	IV ANNEXES	IV
083-218301182-20250411-38-BF Reçu le 23/04/2025	ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2024-07-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 FRAIS D'ETABLISSEMENT	5	04/07/2024
L	2031 FRAIS D'ETUDES	5	04/07/2024
L	2032 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	04/07/2024
L	2033 FRAIS D'INSERTION	5	04/07/2024
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 1AN	1	04/07/2024
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 2ANS	2	04/07/2024
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 3ANS	3	04/07/2024
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 4ANS	4	04/07/2024
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 5ANS	5	04/07/2024
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES 6ANS	6	04/07/2024
L	2087 IMMO INCORPORELLES RECUES AU TITRE MISE DISPO	5	04/07/2024
L	2088 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	04/07/2024
L	2111 TERRAINS NUS	0	04/07/2024
L	2121 TERRAINS NUS	20	04/07/2024
L	2125 TERRAINS BATIS	20	04/07/2024
L	2128 AUTRES TERRAINS	20	04/07/2024
L	2131 BATIMENTS	30	04/07/2024
L	2135 INST GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS	30	04/07/2024
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	30	04/07/2024
L	2141 CONSTRUCTIONS /SOL D'AUTRUI - BATIMENTS	30	04/07/2024
L	2145 CONSTRUCTIONS /SOL D'AUTRUI - INSTAL. GENER.	30	04/07/2024
L	2148 CONSTRUCTIONS /SOL D'AUTRUI AUTRES	30	04/07/2024
L	2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	20	04/07/2024
L	2153 INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	15	04/07/2024
L	2154 MATERIEL INDUSTRIEL	15	04/07/2024
L	2155 OUTILLAGE INDUSTRIEL	15	04/07/2024
L	2157 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS MAT ET OUTILS IND	15	04/07/2024
L	2158 AUTRES	15	04/07/2024
L	21721 TERRAINS NUS	30	04/07/2024
L	21725 TERRAINS BATIS	30	04/07/2024
L	21728 AUTRES TERRAINS	30	04/07/2024
L	21731 BATIMENTS	30	04/07/2024
L	21735 INSTAL. GEN., AGENC., AMENAG. DES CONSTRUCTI	30	04/07/2024
L	21738 AUTRES CONSTRUCTIONS	30	04/07/2024
L	21741 CONST./SOL AUTRUI - BATIMENTS	30	04/07/2024
L	21745 CONST./SOL AUTRUI - INSTAL. GEN., AGENC., AM	30	04/07/2024
L	21748 CONST./SOL AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	30	04/07/2024
L	21751 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	20	04/07/2024
L	21753 INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	15	04/07/2024
L	21754 MATERIEL INDUSTRIEL	15	04/07/2024
L	21755 OUTILLAGE INDUSTRIEL	15	04/07/2024
L	21757 AGENC. ET AMENAG. DU MATER. ET OUTIL. INDUST	15	04/07/2024
L	21758 AUTRES	15	04/07/2024
L	21782 MATERIEL DE TRANSPORT	10	04/07/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif variable)	AR Prefecture Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
083-218301182-2025	50411-38-BF		
L	21780 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	04/07/2024
L	21784 MOBILIER	5	04/07/2024
L	21785 CHEPTEL	10	04/07/2024
L	21786 EMBALLAGES RECUPERABLES	5	04/07/2024
L	21788 AUTRES	10	04/07/2024
L	2181 INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEM	10	04/07/2024
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	10	04/07/2024
L	2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5	04/07/2024
L	2184 MOBILIER	5	04/07/2024
L	2185 CHEPTEL	10	04/07/2024
L	2186 EMBALLAGES RECUPERABLES	5	04/07/2024
L	2188 AUTRES	10	04/07/2024

AR Prefecture	IV ANNEXES	IV
83-218301182-20250411-38-BF Reçu le 23/04/2025	ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

#### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 218 841,40	1 218 841,40
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 125 203,36	-1 125 203,36
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	93 638,04	93 638,04

#### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	93 638,04	93 638,04
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	93 638,04	93 638,04

### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	280 000,00	280 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	200 000,00	200 000,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-80 000,00	-80 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

AR Prefecture	IV ANNEXES	IV
083-218301182-20250411-38-BF Reçu le 23/04/2025	ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	280 000,00	280 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

AR Prefecture	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
83-218301182-20250411-38-BF Reçu le 23/04/2025	<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>200 000,00</b>	<b>III</b> <b>200 000,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	160 000,00	160 000,00
28131	Bâtiments	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	1 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 000,00	3 000,00
28154	Matériel industriel	2 000,00	2 000,00
28155	Outillage industriel	2 000,00	2 000,00
28158	Autres	3 000,00	3 000,00
28181	Installations générales, agencements	1 000,00	1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	11 000,00	11 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		7,00	0,00	7,00	0,00	6,00	6,00
Adjointe de direction		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargée de clientèle Accueil/Proshop		5,00	0,00	5,00	0,00	4,00	4,00
Responsable Accueil/Proshop		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		20,00	0,00	20,00	0,00	15,00	15,00
Caddy master /Commissaire de parcours		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Conseiller		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur de Développement		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur de Site		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Intendant de terrain		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Intendant de terrain adjoint		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Jardinier de golf		8,00	0,00	8,00	0,00	6,00	6,00
Jardinier principal		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Mécanicien de golf		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		3,00	0,50	3,50	0,00	3,00	3,00
Moniteur de golf		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Monteur de golf		0,00	0,50	0,50	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		30,00	0,50	30,50	0,00	24,00	24,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTR9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	
	<b>C1.1</b>

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-3\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2\* : Accroissementulier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-23-1\* : Contrat pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.  
332-9-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-9-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-9-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-9-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-9-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-9-6\* : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité territoriale.  
332-8 : Contractuel territorial sur emploi permanent – peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une licence de services publics de six ans au moins.  
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AR Prefecture	IV - ANNEXES	IV
083-218301182-20250411-38-BF	ARRETE ET SIGNATURES	D
Reçu le 23/04/2025		

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

---

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Prefecture

Mise en ligne le 23/04/2025

083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025

# RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

  

## DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES GOLFS

Conformément au Code général des Collectivités Territoriales, et notamment aux L.2313-1 et R.2313-1, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025

## Table des matières

<b>La section d'exploitation .....</b>	<b>1</b>
Les recettes d'exploitation.....	1
Les dépenses d'exploitation.....	2
<b>La section d'investissement.....</b>	<b>4</b>
Les recettes d'investissement .....	4
Les dépenses d'investissement .....	6

**AR Prefecture**

083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025

La section d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation d'un SPIC rassemblent les dépenses liées à l'activité du service (charges de personnel, achats de fournitures et prestations de service), les charges financières (intérêts des emprunts), dépenses exceptionnelles (intérêts moratoires et pénalités).

À ces opérations s'ajoutent celles qui concourent à l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation (amortissements).

Les recettes réelles d'exploitation d'un SPIC rassemblent les recettes liées à l'activité du service (vente de produits, vente de prestations de services et de marchandises), les produits financiers (si placements autorisés) et les recettes exceptionnelles (libéralités et subventions exceptionnelles reçues).

La section d'exploitation retrace les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant du service.

La section de fonctionnement du budget primitif 2025 s'équilibre à 3 789 000€.

*Les recettes d'exploitation*

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 370 640,00	0,00	1 846 000,00	1 846 000,00	1 846 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 370 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 849 000,00</b>	<b>1 849 000,00</b>	<b>1 849 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 307 000,00	0,00	1 940 000,00	1 940 000,00	1 940 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>2 677 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>
042	Opéral* ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 677 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>	<b>3 789 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>		0,00
---	--	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>		<b>3 789 000,00</b>
---	--	---------------------

## AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF

Reçu le 23/04/2025

Avec l'achèvement des travaux de réhabilitation, une forte progression des ventes de produits est attendue.

	Réalisé 2024	Prévision 2025
Esterel - Abonnements	597 918	730 000
Esterel - Green fees	317 121	600 000
Esterel - Autres	56 112	69 000
Académie - Abonnements	53 897	170 000
Académie - Green fees	60 968	70 000
Académie - Autres	124 768	158 000
Autres produits	45 985	49 000
Total des recettes d'exploitation	1 256 768	1 846 000

Les recettes d'exploitation pourront être complétées, si besoin, d'une subvention de la ville d'un montant de 1 900 000€, qui ne sera versée qu'en cas de nécessité, conformément à la délibération n° 29 du 29 novembre 2023.

*Les dépenses d'exploitation***DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	980 180,00	0,00	1 199 441,62	1 199 441,62	1 199 441,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 137 000,00	0,00	1 148 850,00	1 148 850,00	1 148 850,00
014	Allégations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 960,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 119 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 369 791,62</b>	<b>2 369 791,62</b>	<b>2 369 791,62</b>
66	Charges financières	330 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 500,00	0,00	2 748,67	2 748,67	2 748,67
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 467 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 682 540,29</b>	<b>2 682 540,29</b>	<b>2 682 540,29</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	220 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>220 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 677 640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 882 540,29</b>	<b>2 882 540,29</b>	<b>2 882 540,29</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>906 459,71</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 789 000,00</b>
---	---------------------

**AR Prefecture**

083-218301182-20250411-38-BF

Reçu le 23/04/2025

**L'évolution des charges générales**

	Budget 2024	Budget 2025	Evolution en € 2025/2024	Evolution en % 2025/2024
Charges générales	980 180 €	1 199 442 €	219 262 €	22,37%

Les prévisions de charges générales pour l'année 2025 connaissent une hausse significative pour permettre une activité croissante et complète au deuxième semestre.

Les principaux postes prévus en 2025 sont les locations de matériel d'entretien (326 250€), les fluides (135 500€) et les fournitures d'engrais et semences (124 400€).

**L'évolution des dépenses de personnel**

Les charges de personnel sont budgétisées à un niveau équivalent à celui de 2024. Le volume dégagé par le départ du directeur repris du précédent exploitant permet de prévoir l'embauche de deux jardiniers pour une parfaite maintenance du terrain et d'un commissaire de parcours saisonnier pour un jeu plus fluide en haute saison.

	Budget 2024	Budget 2025	Evolution en € 2025/2024	Evolution en % 2025/2024
Dépenses de personnel	1 137 000 €	1 148 850 €	11 850 €	1,04%

**L'évolution des charges financières**

Ce chapitre de dépense avait été prudemment positionné à 330 000€ en 2024. La régie a désormais davantage de visibilité sur les contrats conclus et sur ceux à venir. Cette fiabilisation ramène la prévision de 2025 à 310 000€.

	Budget 2024	Budget 2025	Evolution en € 2025/2024	Evolution en % 2025/2024
Charges financières	330 000 €	310 000 €	-20 000 €	-6,06%

**AR Prefecture**083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025**La section d'investissement**

Les dépenses de la section d'investissement d'un SPIC comprennent notamment le remboursement du capital des emprunts et dettes assimilées, l'acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières et les opérations d'ordre.

Les recettes de la section d'investissement d'un SPIC comprennent notamment les subventions d'investissement reçues, les emprunts et les opérations d'ordre.

La section d'investissement retrace les dépenses et les recettes relatives à des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine

La section d'investissement du budget primitif 2025 s'équilibre à 3 704 795,21€.

*Les recettes d'investissement***RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	559 880,00	41 953,81	314 000,00	314 000,00	355 953,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 434 788,00	0,00	1 930 000,00	1 930 000,00	1 930 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>3 994 768,00</b>	<b>41 953,81</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 285 953,81</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025

<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 994 768,00</b>	<b>41 953,81</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 244 000,00</b>	<b>2 285 953,81</b>
<b>d'investissement</b>						
021	Virement de la section d'exploitation (4)	220 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opéral" ordre transfert entre sections (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>220 000,00</b>		<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 214 768,00</b>	<b>41 953,81</b>	<b>2 444 000,00</b>	<b>2 444 000,00</b>	<b>2 485 953,81</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 218 841,40</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>
---	---------------------

### L'évolution des recettes d'équipement

Comme en 2024, les recettes d'équipement de la régie de 2025 sont des ressources externes : la participation de Estérel Côte d'Azur Agglomération aux travaux pour sa part de foncier et la souscription d'un emprunt à long terme.

	Budget 2024	Budget 2025
Subventions d'équipement	559 980	314 000
Emprunts	3 434 788	1 930 000
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 994 768</b>	<b>2 244 000</b>

## AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF

Reçu le 23/04/2025

*Les dépenses d'investissement*

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	456 788,00	38 770,00	6 000,00	6 000,00	44 770,00
21	Immobilisations corporelles	432 980,00	373 054,64	551 638,04	551 638,04	924 692,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 105 000,00	755 332,53	1 700 000,00	1 700 000,00	2 455 332,53
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 894 768,00</b>	<b>1 167 167,17</b>	<b>2 267 638,04</b>	<b>2 267 638,04</b>	<b>3 424 795,21</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>220 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 214 768,00</b>	<b>1 167 167,17</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>3 704 795,21</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 214 768,00</b>	<b>1 167 167,17</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>2 537 638,04</b>	<b>3 704 795,21</b>

		+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
		=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 704 795,21</b>

Les dépenses d'investissement comprennent avant tout la finalisation des travaux de rénovation des parcours, pour 1,7M€.

Les autres dépenses d'équipement communes aux deux parcours comprennent l'acquisition et l'installation de filets de protection, l'acquisition de sable pour fairways, bunkers et greens, l'installation de toilettes, la sécurisation du passage entre les trous n°11 et 12 et l'acquisition de divers matériels sportifs ou de gestion.

Des dépenses d'équipement spécifiques au parcours de l'Estérel sont positionnées pour la rénovation des corps de pompe de la station de pompage, les aérateurs de bassins, le mobilier de parcours des 9 derniers trous, l'acquisition de panneaux de parcours et d'une borne de départ.

Des dépenses d'équipement spécifiques au parcours de l'Académie sont prévues pour la réfection des chemins, l'acquisition de robots de fonte et de ramasse balles. L'opération de rénovation du practice est initiée.

Mise en ligne le 23/04/2025

AR Prefecture

083-218301182-20250411-38-BF  
Reçu le 23/04/2025

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D2

DZ - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 39  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour :  
Contre :  
Abstentions :

Date de Convocation : 28/03/2025

Présenté par le Président de séance,  
A SAINT-RAPHAEL, le 11/04/2025

Délibéré par Le Conseil Municipal , réuni en session ordinaire  
A SAINT-RAPHAEL, le 11/04/2025



Les membres du Conseil Municipal,

CHIODI Josiane

GENOUX Jacques

DECARD Guillaume

DEBAISIEUX Jean-François

DELAUNAY KAIKOMAR Françoise

KAIKOMAR Michel

ISEPPI Stéphane

GIRARDIN Jean-Philippe

GRILLET Maxime

BEZIN Annie

RAMI Hafida

TIBERI Frédéric

HEUDIARD Frédéric

MORENVAL Fabrice

LOMBARD Danièle

MARCANDELLA Elodie

SABY Bernard

MARTY Nicolas-Victor

BLANC Sylvie

JACQUOT Elena

LOPEZ Yolande

DUBOIS MOUGIN Joëlle

CHIRON Hervé

SPINNHIRNY Olivier

ZUCCO Yvonne

TOMASI Pierre

CORDINA Pierre

BLANVILLAIN Jacques

CIFRE Ginette

JEANPIERRE Jimmy

BONNAL Gerard

VUILLEMIN Brigitte

MEYER Françoise

VERMESCH Claudette

ARNAUD Chantal

ROZIE Franck

BOYER Max

COCUSSE Emmanuelle

PER. Ni Laurent

et de la publication le ...../...../.....

A Saint-Raphaël, le 11/04/2025

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;  
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

